

Communes & climat

Consommation responsable et alimentation durable

Atelier du 14 mars 2024

 Fiche de synthèse

Sources, liens utiles

Cycle d'ateliers Communes & Climat

ge.ch/communes-climat

Plan climat cantonal

www.ge.ch/document/24973/telecharger

Références

Axe 3 « biens de consommations »
Fiches 3.1 à 3.6

Mon Plan climat

<https://monplanclimat.ch/geneve.html>

Grandes différences dans l'empreinte CO₂ individuelles (EPZ)

www.research-collection.ethz.ch/handle/20.500.11850/643310?locale-attribute=de&locale-attribute=en&locale-attribute

Quiz Climpact (EPFL)

<https://climpact.ch/>

Consommation responsable (OFEV)

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/info-specialistes/consommation-durable.html

Locali : une nouvelle manière de consommer, APRES-GE

www.apres-ge.ch/locali

Ville de Vernier – les Contrats de Quartier

www.vernier.ch/vie-pratique/engagement-et-participation/contrats-de-quartier



EN BREF

Face aux défis climatiques et à l'épuisement des ressources, nos modes de consommation composent l'un des piliers fondamentaux pour construire un avenir durable. La consommation responsable et l'alimentation durable s'inscrivent dans une démarche globale, invitant chacun à être un·e acteur·trice conscient·e de son impact sur la planète.

INTERVENTIONS

● Pour une consommation responsable

Giancarlo Copetti, adjoint scientifique, direction de la durabilité et du climat, Etat de Genève
— giancarlo.copetti@etat.ge.ch

L'axe 3 du plan climat cantonal « biens de consommation » se réfère aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effets de serre. Les mesures visant à tendre vers une consommation plus sobre demeurent essentiellement incitatives et concernent majoritairement les changements de comportements.

Un certain nombre d'indicateurs sont utilisés pour quantifier l'évolution de la consommation globale au regard des objectifs fixés par le plan climat cantonal et le concept cantonal du développement durable. Ils se réfèrent notamment aux activités économiques, à la production de déchets, au taux de recyclage ou à l'utilisation des transports publics. L'évolution de ces indicateurs suit une tendance globalement positive depuis la mise en place de mesures de promotion ou d'encouragement dans les années 2000.

Toutefois, si l'on se réfère aux émissions globales de gaz à effets de serre pour le canton de Genève depuis 1990, on constate que la diminution est relativement faible puisqu'elle est d'environ 5% en 2018 alors que l'objectif à l'horizon 2030 est de moins 60%.

Pour accompagner et soutenir les consommateurs dans leurs changements de comportements, l'Etat de Genève proposera une nouvelle mouture du « Guide pour une consommation responsable ». Ce guide couvrira 5 catégories d'achats : 1) Se nourrir, 2) Se loger, 3) Se préparer, 4) Se déplacer et 5) Se divertir et sa diffusion débutera courant mai 2024.

Un kit de communication sera mis à disposition des communes, notamment sur le SharePoint du groupe « *Communication Climat Communes* ».

● Locali : une nouvelle manière de consommer

Ludovic Lafont, chargé de projet, APRES-GE
— ludovic.lafont@apres-ge.ch

A la suite d'une étude de faisabilité en faveur de la contractualisation de biens et services menée entre octobre 2022 et mars 2023, APRES-GE, le réseau de l'économie sociale et solidaire, avec le soutien de l'Etat de Genève, pose le cadre du projet Locali.

Locali a pour objectif de proposer des abonnements à des biens et services de proximité dans chaque quartier. Cette nouvelle manière de consommer permettra, à terme, de contribuer de manière significative à la réduction de l'empreinte écologique individuelle (d'agir sur environ 1/3 de l'empreinte carbone annuelle d'un·e genevois·e) en offrant un accès à une alimentation locale et de saison, à toutes sortes d'objets mutualisés dans des bibliothèques d'objets, à des trocs de vêtements ou encore à des véhicules partagés. De surcroît, Locali pourrait, à maturité, concerner jusqu'à 1200 emplois directs dans le canton de Genève.

Actuellement, le projet Locali est en phase de mise en œuvre. Les communes ont un rôle à jouer puisqu'elles peuvent : soutenir la grande campagne de communication prévue cet automne, faciliter la mise en place de hubs Locali sur leurs territoires, proposer un mécanisme d'incitation financière à la population pour rendre les abonnements Locali accessibles à toutes et tous ainsi que distribuer des abonnements Locali « découverte ».

● Ville de Vernier – les Contrats de Quartier

Alexandre Mégroz, délégué aux contrats de quartier, Ville de Vernier
— participation@vernier.ch

La Ville de Vernier compte 37'500 habitants et est la seconde ville du Canton de Genève. La commune forme un agglomérat urbain dense, abritant plusieurs grands ensembles de logements sociaux. Dans ce cadre, le service de la cohésion sociale de

↓ *Suite au verso*

Gaspillage alimentaire

www.ge.ch/dossier/alimentation-durable-geneve/climat-dans-votre-assiette/gaspillage-alimentaire

Déchets alimentaires (OFEV)

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/guide-des-dechets-a-z/biodechets/types-de-dechets/dechets-alimentaires.html

Alimentation durable à Genève

www.ge.ch/dossier/alimentation-durable-geneve

Ville de Genève – Nourrir la Ville

www.geneve.ch/themes/developpement-durable/municipalite/engagements-economie/programme-nourrir-ville

Festi'Terroir

www.festiterroir.ch

A Table ! Mangeons local et durable

<https://evenements.geneve.ch/atable/>

Free-Go Genève

<https://free-go.ch/>

Free-Go reportage RTS

www.rts.ch/play/tv/19h30/video/a-geneve-des-free-go-pour-lutter-contre-le-gaspillage-alimentaire?urn=urn:rts:video:13776904

la Ville soutient et accompagne diverses initiatives citoyennes depuis 2005. Chaque personne, association ou groupe, a la possibilité de soumettre une proposition ou un projet à l'un des six Contrats de Quartier verniolans (Aire-Le Lignon, Avanchets, Châtelaine-Balexert, Vernier-Village, Libellules et Etang). Chaque Contrat de Quartier est constitué d'un groupe projet (formé d'habitants du quartier), qui accompagne les porteurs de projets dans les démarches de préparation, et d'un comité pilotage (formé de représentant-e-s politique de la société civile) qui valide les projets et les budgets. Les objectifs visés par ces Contrats sont de renforcer le vivre-ensemble et la cohésion sociale, de valoriser les compétences des habitant-e-s et de favoriser leur participation. Le dispositif a remporté la distinction du concours du Développement Durable cantonal en 2013.

A ce jour, plus de 500 projets ont été réalisés avec le soutien des Contrats de Quartiers tels que : des jardins collectifs, des potagers, une armoire à légumes, des repas communautaires, une boutique et une armoire de troc, des vides-grenier, une bibliothèque nomade et une boîte à livres, des ateliers de couture pour apprendre à réparer ou encore diverses actions en lien avec les déchets.

● Le gaspillage alimentaire

Delia Fontaine, adjointe scientifique, direction de la durabilité et du climat, Etat de Genève
— delia.fontaine@etat.ge.ch

28% de la charge environnementale de la consommation en Suisse est due à l'alimentation. La filière alimentaire a, en effet, des impacts importants sur l'utilisation des terres et de l'eau, sur la pollution des terres, de l'eau et de l'air, ainsi que sur les émissions de gaz à effet de serre. D'autant qu'à ce jour, 30% des aliments produits ne sont pas consommés. Le gaspillage alimentaire représente les pertes ou déchets évitables de la part comestible des denrées produites pour l'alimentation humaine. Les ménages sont responsables de 38% de ce dernier.

L'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU) comprend 17 objectifs de développement durable (ODD) que les Etats membres de l'ONU doivent atteindre d'ici à 2030. Parmi ceux-ci, l'objectif 12 « consommation et production responsables » contient le sous-objectif 12.3 qui vise à réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant à l'horizon 2030. En Suisse, pour atteindre cette cible, un plan d'action national de lutte contre le gaspillage alimentaire a été adopté en avril 2022. A Genève, le Conseil d'Etat s'est engagé à élaborer une feuille de route contre le gaspillage alimentaire visant le même objectif (fiche 3.1 du PCC). Après plusieurs étapes (études, ateliers, identification des leviers, rédaction), cette feuille de route est actuellement en consultation et devrait être mise en œuvre en 2024.

● Ville de Genève : le programme « Nourrir la ville »

Gaétan Morel et Thomas Kilbert, chargés de projet économie locale et durable, Service Agenda 21 – Ville durable, Ville de Genève
— gaetan.morel@ville-ge.ch
— thomas.kilbert@ville-ge.ch

« Nourrir la ville » est un programme de la Ville de Genève. Mené conjointement à la Stratégie Climat de la Ville, le programme se décline en 3 axes : promouvoir les circuits courts, favoriser l'alimentation durable et développer l'agriculture urbaine. Chaque axe propose un certain nombre de mesures qui sont déjà mises en œuvre dans diverses actions portées par la Ville tels que, par exemple : Festi'Terroir, un grand marché de la vente directe et du bio au parc des Bastions ; « A Table ! », le concours de la restauration durable ; l'application de la charte de la restauration durable en ville de Genève, les menus des restaurants scolaires de la Ville ; la lutte contre le gaspillage alimentaire ou divers soutiens à des projets d'agriculture urbaine. L'un des projets menés actuellement, moins connu, est celui de « Sadt (système ou stratégie alimentaire durable pour le territoire) / Maison de l'alimentation » qui vise la réunion des principaux acteurs de l'alimentation durable à Genève (consommation, agriculture, collectivités, environnement, santé, restauration, etc.) pour dialoguer, créer des convergences et élaborer des projets communs.

● Free-Go : un réseau de réfrigérateurs en libre-service

Marine Delévaux, cheffe de projet, Free-Go Genève
— marine.delevalx@eco-citoyen.ch
Rémi Merle, Secrétaire général de l'association Eco-Citoyen et créateur des Free-Go
— remi.merle@eco-citoyen.ch

L'association Eco-Citoyen, a but non lucratif et reconnu d'utilité publique, est fondée en 2014 avec la collaboration des Services industriels genevois (SIG). Dans ce cadre, le projet Free-Go est imaginé au regard de l'impact environnemental de la production et du gaspillage alimentaire. Le projet est renforcé à la suite du constat de la précarité alimentaire genevoise, mise en lumière par la crise du COVID puis de l'inflation liée à la guerre en Ukraine. Il est



dès lors urgent de trouver des solutions solidaires pour éviter le gaspillage. Au lieu de jeter un surplus de nourriture, le projet Free-Go offre la possibilité à d'autres personnes de profiter de ces denrées, tout en renforçant la solidarité et la cohésion sociale dans les quartiers. L'objectif du projet est triple : environnemental (agir pour réduire le gaspillage alimentaire), économique (réduire les pertes grâce à l'économie circulaire) et social (renforcer la solidarité).

Free-Go, ce sont des frigos en libre-service fonctionnant grâce à de nombreuses collaborations (habitants, restaurants, agriculteurs, maisons de quartier, associations partenaires, hospice général). Ils sont actuellement au nombre de cinq en divers lieux stratégiques de la ville de Genève. Ils sont alimentés par les dépôts de restaurateurs, magasins, particuliers et collectes et entretenus par l'association Eco-Citoyen. Après 16 mois de fonctionnement, ce sont déjà plus de 11 tonnes de nourriture qui ont été sauvées, soit l'équivalent de 36'500 repas, 6,4 tonnes d'émissions de CO₂ et une économie de 50'000 CHF.

Le projet Free-Go a pour ambition de se déployer progressivement sur l'ensemble du canton de Genève. En cas de succès, quelques dizaines d'installations accompagnées d'actions de sensibilisation sur la thématique du gaspillage alimentaire et des déchets verront le jour prochainement.